

La Flottille de la Liberté exige que soit rendue immédiatement la cargaison humanitaire

Jeudi 9 août 2018



La Coalition de la Flottille de la Liberté exige que soient rendues immédiatement les 116 boîtes de matériel médical destinées aux services médicaux de Gaza qui se trouvaient à bord des bateaux *Al Awda* et *Freedom* de la Flottille de la Liberté pour Gaza 2018, récemment capturés par les forces israéliennes. Comme [l'a indiqué Margot Wallström, ministre suédoise des Affaires étrangères](#), la cargaison des bateaux doit être rendue, en application du droit international.

Le droit international requiert aussi que le matériel médical soit remis à ses destinataires. L'article 23 de la Convention de Genève Relative à la Protection des Civils en Temps de Guerre (Geneva Convention IV, 1949) pose que "Chaque Haute

Partie Contractante autorisera le libre passage de tous les envois de matériel médical et sanitaire ... destinés exclusivement aux civils d'une autre Haute partie Contractante, même si cette dernière est un adversaire."

De plus, le [Manuel de San Remo sur le droit international applicable aux conflits armés en mer \(juin 1994\)](#) stipule dans le paragraphe 104: " Le belligérant imposant le blocus doit permettre le passage de fournitures médicales pour la population civile et pour les militaires blessés ou malades, sous réserve de son droit de prescrire les conditions techniques de l'autorisation de passage, y compris la perquisition." En outre le [Manuel sur le Droit applicable aux conflits armés non-internationaux de 2006](#) affirme dans le point 2 du commentaire sur la Règle 2.3.10: "Par extension, tous les objets indispensables à la survie des civils doivent être protégés, tout particulièrement les médicaments. Cette protection signifie que l'ennemi n'est pas autorisé à attaquer, détruire, enlever ou rendre inopérants les objets sus-mentionnés."

Notre avocate israélienne Gaby Lasky est en contact avec les autorités d'occupation afin d'arranger la remise de l'aide médicale humanitaire mais rien n'est arrivé à Gaza, Les boites sont destinées à:

MyCARE, Gaza City, Gaza
Office Director Ahmed i. Thabet
1st Jaber Building, Opposite Haji Building
Near Fishermen's Port
Gaza City, Palestine

Boites 1-87 sur Al Awda
Boites 88-114 sur Freedom
Boites 115-116 sur Al Awda

Un inventaire détaillé du matériel médical de chaque boite a déjà été présenté et est disponible à la demande,

Source : jfp.freedomflotilla.org